



Panorama de la Nouvelle-Calédonie

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Capitale	Nouméa
Superficie	18 576 km ²
Situation géographique	Pacifique Sud, Australie à 1 500 km, Nouvelle-Zélande à 1 800 km, Paris à 17 000 km
Langues parlées	Français et langues vernaculaires (de 27 à 30) ⁽¹⁾
Monnaie	Franc pacifique - F CFP - (Code ISO 4217 : XPF) - 1000 F CFP = 8,38 euros
Statut	Collectivité sui generis rattachée à la France
Rang mondial IDH (2010)	51
Représentation nationale	2 députés, 2 sénateurs, 2 représentants au Conseil économique, social et environnemental
Représentation de l'État	Haut-commissaire de la République

(1) Auxquelles s'ajoutent les langues des communautés d'origines wallisienne, polynésienne, asiatique, vanuatane, etc.

Repères historiques

L'occupation régulière du territoire, issue du mouvement migratoire austronésien daterait de 2 000 avant J.-C. C'est en 1774 que le capitaine James Cook découvrit la Nouvelle-Calédonie. En 1853, l'archipel devint, sur ordre de Napoléon III, possession française. Puis, en 1946, la Nouvelle-Calédonie cessa d'être une colonie et devint un Territoire d'outre-mer, statut qui fut confirmé à l'avènement de la V^e République.

Les années 80 furent marquées par la montée du mouvement indépendantiste Kanak. Après une période de troubles, les Accords de Matignon, signés le 26 juin 1988 permettront cependant de retrouver une stabilité politique et d'engager le rééquilibrage économique.

L'Accord de Nouméa, signé le 5 mai 1998, poursuit dans la voie ouverte par les précédents accords en instaurant une période de 20 ans qui verra le transfert progressif de certaines compétences de l'État à la Nouvelle-Calédonie et la mise en place de nouvelles institutions.

À partir de 2014 et au plus tard en 2018, les citoyens admis au sein du corps électoral restreint (selon les conditions définies dans l'article 218 de la loi organique modifiée du 19 mars 1999) seront amenés à se prononcer sur le transfert à la Nouvelle-Calédonie des compétences régaliennes de l'État.

Organisation institutionnelle

La Nouvelle-Calédonie est définie comme une collectivité sui generis spécifiquement régie par le titre XIII de la Constitution (articles 76 et 77), qui l'exclut du champ des collectivités territoriales. L'organisation institutionnelle est spécifiée par la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999.

L'État, représenté par le Haut-commissaire de la République, est chargé d'organiser les services relevant des pouvoirs régaliens de l'État et de veiller « à l'exercice régulier de leurs compétences par les institutions de la Nouvelle-Calédonie et des Provinces et à la légalité de leurs actes ».

Le Congrès, composé de 54 membres, est l'assemblée délibérante de la Nouvelle-Calédonie. Il légifère en votant les « lois du pays » et élit à la proportionnelle les membres du gouvernement.

Le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie est l'organe exécutif collégial du territoire. Il prépare et exécute les délibérations du Congrès et de sa Commission permanente. Il regroupe les principales forces politiques représentées au Congrès, qui doivent s'entendre pour la gestion de la Nouvelle-Calédonie puisque les décisions ne peuvent être prises qu'à la majorité de ses membres.

Les Provinces ont été créées en 1989 dans un souci de rééquilibrage économique et démographique du territoire. Au nombre de trois (Sud, Nord et Îles Loyauté), leurs compétences s'exercent dans toutes les matières qui ne sont pas explicitement réservées à l'État, à la Nouvelle-Calédonie ou aux communes.

D'autres institutions ont également été créées, telles que le Sénat coutumier (composé de 16 membres selon les usages reconnus par la coutume, à raison de deux représentants par aire coutumière de la Nouvelle-Calédonie), le Conseil économique et social, le Comité consultatif des mines et le Conseil des mines.

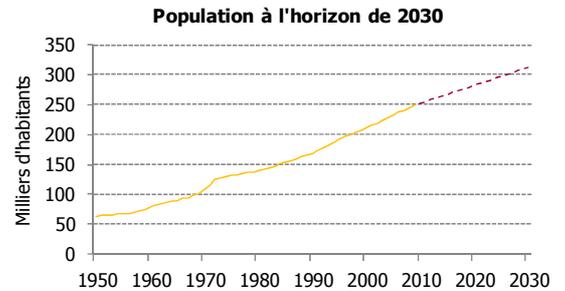
UNE POPULATION JEUNE

Alors que le dernier recensement porte sur 2009, la population de Nouvelle-Calédonie est estimée à 256 000 habitants au 1^{er} janvier 2012. Depuis les années 1980-1990, l'augmentation de la population ralentit, mais reste soutenue avec 1,7 % d'habitants en plus par an entre 1996 et 2009. La croissance démographique résulte à 85 % du solde naturel et à 15 % du solde migratoire apparent. La population croît fortement dans la province Sud (+2,3 % par an en moyenne entre 1996 et 2009) et modérément dans la province Nord (+0,7 %). En revanche, les Îles Loyauté perdent des habitants sur la même période (-1,3 %).

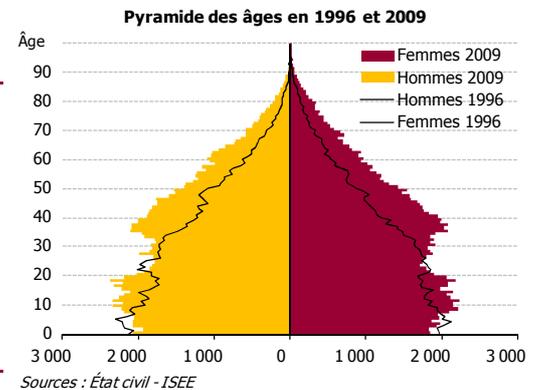
La moitié de la population a moins de 30 ans mais l'importance relative de la classe d'âge des 60 ans et plus augmente. Deux habitants sur trois vivent dans l'agglomération du Grand Nouméa.

Indicateurs démographiques	Nouvelle-Calédonie	France ⁽⁴⁾
Population (NC : 2009 en milliers ; France : millions)	245,6	65,8
Part des moins de 20 ans (en %, 2009)	34	24,7
Part des 20 – 59 ans (en %, 2009)	54	51,5
Part des 60 ans et plus (en %, 2009)	11	23,8
Densité de population (hab/km ² , 2010)	13,2	115 ⁽²⁾
Taux de croissance annuel moyen de la population (1996-2009, %)	1,7	0,6 ⁽³⁾
Taux de natalité (pour 1 000 habitants, 2008)	16,3	12,6
Taux de mortalité (pour 1 000 habitants, 2008)	4,8	8,7
Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances, 2008)	6,1	3,5
Indice conjoncturel de fécondité (2007)	2,2	2,01
Espérance de vie des femmes à la naissance (années, 2007)	80,3	84,8
Espérance de vie des hommes à la naissance (années, 2007)	71,8	78,4

(1) Bilan démographique de l'Insee 2012 ; (2) France métropolitaine en 2011 ; (3) Entre 2003 et 2013
Sources : ISEE, INSEE



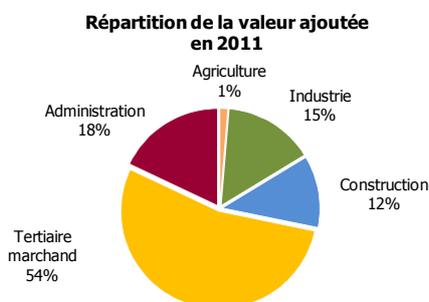
Source : ISEE



Sources : État civil - ISEE

PANORAMA DE L'ÉCONOMIE

La croissance de l'économie calédonienne a été soutenue au cours de la dernière décennie : le Produit Intérieur Brut (PIB) a progressé de 3,5 % par an en moyenne entre 2000 et 2011. La croissance a été tirée essentiellement par les investissements, en liaison avec les grands projets métallurgiques, et par la vigueur de la consommation des ménages. L'investissement représente ainsi 43 % du PIB en 2011, contre seulement 23 % en 2000. Le PIB par habitant s'établit à 3,3 millions de F CFP (28 000 €) en 2011, le situant en 2^e position dans la région Pacifique (entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande) et au 1^{er} rang de l'outre-mer français.



Sources : ISEE, CEROM

Principaux indicateurs économiques	Nouvelle-Calédonie	France ⁽⁴⁾
PIB (milliards de F CFP courants, 2011) ^(p)	847,8 ⁽¹⁾	242 518
Taux de croissance du PIB (en %, 2011) ^(p)	3,2 ⁽¹⁾	0,0
PIB par habitant (milliers de F CFP courants, 2011) ^(p)	3 338 ⁽¹⁾	3 706
Dépenses de l'État dans la collectivité (en % du PIB, 2010)	18,4	-
Dette ⁽³⁾ des collectivités locales (en % du PIB, 2010)	6,7	8,3

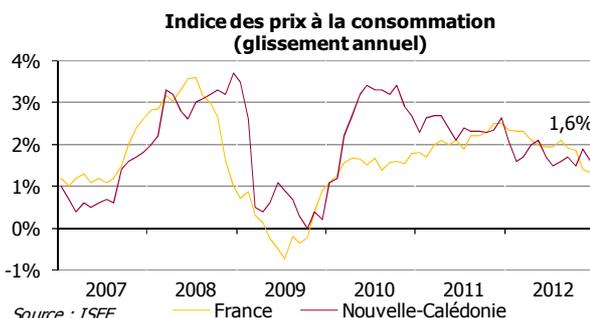
(p) provisoire ;

(1) Estimation CEROM ; (2) Imports / PIB ; (3) Dette publique notifiée ou au sens de Maastricht ; (4) Chiffres de 2012, sauf mention contraire

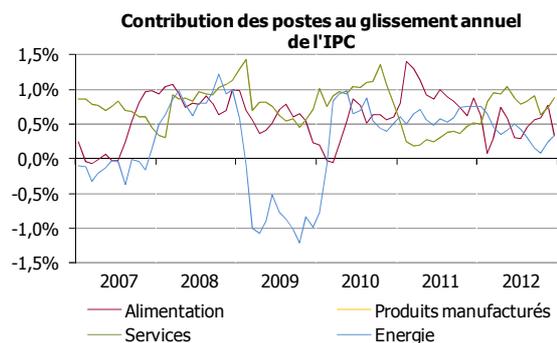
Sources : ISEE, INSEE, CEROM, Douanes, IEOM, Trésorerie Générale de Nouvelle-Calédonie

Une hausse des prix sensible

Entre 2007 et 2012, l'indice des prix à la consommation a progressé à un rythme moyen de 2,1 % par an, supérieur à celui observé en France (+1,7 % par an). Sur la période, les contributions de l'alimentation et des services à la hausse des prix sont les plus fortes. Par ailleurs, le différentiel de prix avec la métropole est le plus élevé de l'outre-mer (+34 % selon l'étude CEROM publiée en 2012). L'année 2012 a été néanmoins marquée par une modération de la hausse des prix (+1,6 %), après deux années de progression soutenue (+2,7 % en 2010 et +2,6 % en 2011).



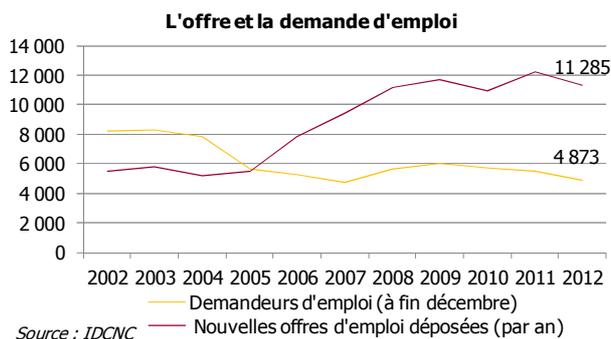
Source : ISEE



Sources : ISEE, calculs des contributions IEOM

Un marché du travail dynamique

Sur les dix dernières années, l'emploi salarié a fait preuve de dynamisme, avec une progression de 2,9 % en moyenne par an. Plus de la moitié des emplois créés l'ont été dans le secteur des services. Les grands chantiers et la montée en charge des usines métallurgiques ont bien entendu stimulé la création d'emplois dans les secteurs de l'industrie, la construction, la maintenance et le transport. Le nombre de demandeurs d'emploi s'est globalement contracté sur la décennie écoulée, s'établissant fin 2012 sous la barre des 5 000 demandeurs, soit 4,5 % de la population active.



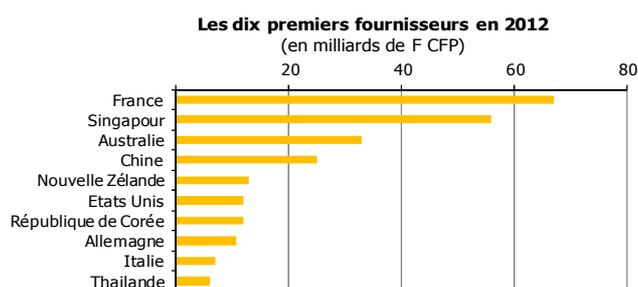
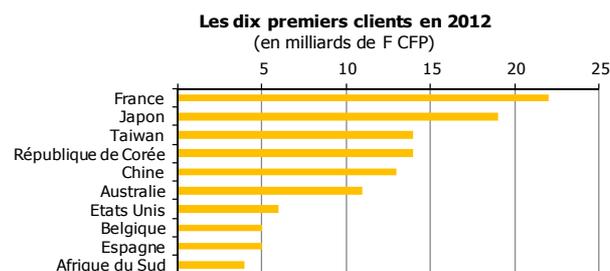
Emploi	2003	2012(p)	2012/2003
Emploi total	64 250	85 875	2,9%
Agriculture	2 150	1501	-3,5%
Industrie	7 304	10 481	3,7%
Construction	5 438	7 547	3,3%
Commerce	7 917	9 701	2,1%
Services	40 694	54 846	3,0%
Énergie	747	1441	6,8%

(1) Taux de croissance annuel moyen

Sources : RIDET, CAFA T

Un déficit commercial structurel, en partie compensé par le nickel

La Nouvelle-Calédonie demeure structurellement dépendante de l'extérieur pour ses approvisionnements. Depuis 2007, les importations d'ensembles industriels destinés à la construction de l'usine du Nord ont impacté significativement le volume global des importations. Les exportations, composées à 94 % de minerai de nickel et de produits métallurgiques, permettent de maintenir un taux de couverture de l'ordre de 40 % en 2012. La France demeure le premier partenaire commercial du territoire, tant pour les importations que pour les exportations. Elle est suivie à l'import par Singapour, principal fournisseur d'hydrocarbures, et à l'export par le Japon, important consommateur de minerai et de ferronickel. L'Australie, 3^e fournisseur du territoire constitue le principal marché d'approvisionnement régional du territoire, suivi par la Nouvelle-Zélande. La Chine est le 4^e fournisseur du territoire (ensembles industriels pour l'Usine du Nord notamment) et le 5^e client (ferronickels).



Importations (millions de F CFP)	2012
Biens intermédiaires	61 751
Energie	69 300
Autres importations	16 118
Biens d'équipement	48 356
Biens de consommation	34 920
Produits agricoles et alimentaires	36 415
Industrie automobile	30 523
Agriculture, sylviculture, pêche	3 949
Total importations	301 332

Sources : ISEE, Douanes, DIMENC

Exportations (millions de F CFP)	2012
Ferronickels	64 002
Minerai de nickel	22 799
Mattes de nickel	20 075
Nickel Hydroxyde Cake (NHC)	3 972
Autres exportations	9 891
Thons	413
Crevettes	1 145
Holothurides	260
Total exportations	122 557

LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

Au-delà de son impact en termes d'emplois ou de richesses créées, le secteur du nickel constitue l'un des principaux moteurs de la croissance économique calédonienne, par l'ampleur des exportations de minerais et de ferronickels ainsi que par les investissements réalisés avec la construction de deux usines métallurgiques. Ces projets ont également exercé un effet d'entraînement sur le secteur du BTP et des services aux entreprises. Par ailleurs, après une période de stagnation autour de 100 000 visiteurs par an, le tourisme de séjour connaît une légère reprise d'activité grâce au retour de la clientèle métropolitaine, tandis que l'essor du tourisme de croisière se confirme.

Principaux indicateurs sectoriels	2012	2012/2003 ⁽¹⁾	2012	2012/2003 ⁽¹⁾
Abattages de viande bovine (tonnes)	2 734	-1,4%	Production de minerai de nickel (milliers de tonnes)	9 659 3,8%
Abattages de viande porcine (tonnes)	1 696	3,7%	Exportations de minerai de nickel (milliers de tonnes)	4 652 3,1%
Exportations de thons (tonnes)	779	-4,1%	Production métallurgique (en tonnes de Ni contenu)	62 178 0,1%
Exportations de crevettes (tonnes)	817	-4,4%	Exportations métallurgiques (en tonnes de Ni contenu)	64 809 0,4%
Logements autorisés	1 846	0,5%	Arrivées de touristes	112 204 1,0%
Consommation de ciment (tonnes)	124 137	1,9%	Arrivées de croisiéristes	277 941 15,8%
Production d'électricité (Gwh)	2 262	2,6%	Voyages des calédoniens	121 101 4,4%

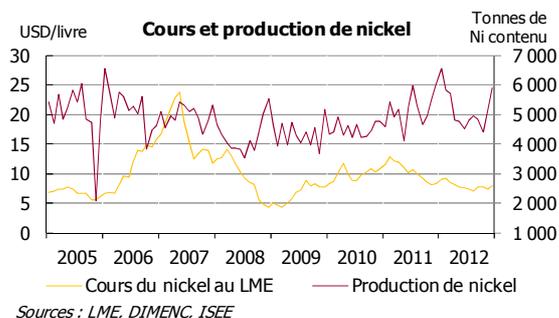
(1) Taux de croissance annuel moyen

Sources : ISEE, OCEF, Holcim, EEC, ENERCAL, CELECOBTP

Le nickel : vers un accroissement des capacités de production

La Nouvelle-Calédonie se situe au 2^e rang des réserves mondiales estimées de nickel (16 %), après l'Australie mais devant le Brésil et la Russie. La production moyenne s'est établie à 56,2 milliers de tonnes de nickel métal au cours des cinq dernières années soit environ 4 % de la production mondiale. Le secteur est exposé à la volatilité élevée du cours du nickel, qui s'inscrit dans une tendance baissière depuis février 2011.

Au terme de la montée en charge des usines de nickel du Nord et du Sud à l'horizon de 2015, la Nouvelle-Calédonie devrait pouvoir tripler sa capacité de production. L'extraction minière est elle-aussi en expansion, au travers du partenariat entre l'aciériste coréen Posco et la SMSP dans l'exploitation d'une usine métallurgique en Corée du Sud détenue à 51 % par cette dernière.

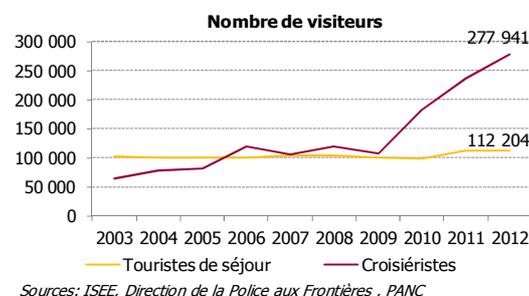


Le BTP soutenu par la commande publique

Le secteur du BTP représente en moyenne 11 % de la création de richesse sur la période 2006-2011 et emploie environ 9 % des salariés du territoire en 2012. Au cours de la dernière décennie, le BTP a enregistré une croissance de 3,3 % des emplois et de 6,6 % du nombre d'entreprises. L'activité du secteur a été soutenue pendant plusieurs années par des chantiers d'envergure (construction des usines métallurgiques, rénovation de l'aéroport de La Tontouta, infrastructures dédiées à l'accueil des Jeux du Pacifique), avant de perdre en vitalité depuis 2011. Le secteur de la construction a été pénalisé par le ralentissement de la construction de logements neufs. Néanmoins, le renouvellement de la commande publique (au travers de la construction du Médipôle à Koutio, de l'aménagement de la zone Voh-Koné-Pouembout ou encore le lancement des projets inscrits au Contrat de Développement 2011-2015) constitue de nouveaux relais de croissance.

Essor du tourisme de croisière

Avec 112 044 touristes de séjour en 2012, la Nouvelle-Calédonie représente moins de 1 % du tourisme en Océanie, loin derrière l'Australie, la Nouvelle-Zélande ou Fidji. Le secteur touristique (hébergement et restauration) compte plus de 5 200 salariés en 2012. L'offre d'hébergement a crû de 18 % entre 2008 et 2012. Sur cette période, les dépenses des touristes de séjour auprès des prestataires calédoniens sont estimées à 18,7 milliards de F CFP par an en moyenne. Depuis 2009, le tourisme de croisière connaît un fort développement, bénéficiant du succès des circuits de courte durée en provenance de l'Australie.



LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

La Nouvelle-Calédonie compte 9 établissements de crédit implantés localement, dont 4 banques et 5 sociétés financières. 7 établissements de crédit hors zone interviennent régulièrement en Nouvelle-Calédonie, dont l'Agence Française de Développement (AFD), la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) et la Banque Européenne d'Investissement (BEI). L'activité bancaire et financière est soutenue, en liaison avec les besoins élevés de financement de l'économie. Le portefeuille des établissements financiers locaux reste particulièrement sain, avec un taux de créances douteuses faible, à 2,7 % fin 2012.

En liaison avec une activité de crédit plus dynamique que celle de collecte, le système bancaire local se caractérise par un déficit structurel de liquidités, illustré par une position extérieure nette négative de 71 milliards de F CFP à fin 2012.

Indicateurs monétaires et financiers (au 31 déc.)	2003	2012
Nombre d'habitants par guichet bancaire	1777	2 378
Nombre d'habitants par guichet automatique	2 221	1 121
Nombre de comptes bancaires par habitant	1,5	1,9
Actifs financiers des agents économiques ⁽¹⁾ (milliards de F CFP, au 31/12)	297	709
Encours sains des agents économiques ⁽¹⁾	300	671
Taux de créances douteuses (%) ⁽²⁾	4,1	2,7

(1) auprès des établissements de crédits locaux

(2) créances douteuses / ensemble des concours

Sources : IEOM, ISEE

Indicateurs entreprises	2012
Coût moyen du crédit aux entreprises (% , janv.-fév. 2013)	4,93
Actifs financiers ⁽¹⁾ (milliards de F CFP, au 31/12)	247
Concours bancaires ⁽²⁾ (milliards de F CFP, au 31/12)	457
dont crédits d'exploitation (%)	18,5
dont crédits d'investissement (%)	53,3
dont crédits à la construction (%)	24,8

(1) auprès des établissements de crédits locaux

(2) concours sur l'ensemble des établissements de crédit

Sources : IEOM, ISEE

Indicateurs ménages	2012
Créances douteuses nettes (millions de F CFP, au 31/12)	3 131
Actifs financiers ⁽¹⁾ (milliards de F CFP, au 31/12)	359
Concours bancaires ⁽²⁾ (milliards de F CFP, au 31/12)	404
dont crédits à la consommation (%)	18,3
dont crédits à l'habitat	80,1
Nombre de dossiers de surendettement déposés	68

(1) auprès des établissements de crédits locaux

(2) concours sur l'ensemble des établissements de crédit

Sources : IEOM, ISEE

NB : Les données utilisées dans cette note sont arrêtées au 31 décembre 2012 sauf indication contraire

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : N. de SEZE – Responsable de la rédaction : T. BELTRAND

Editeur et imprimeur : IEOM

Achevé d'imprimer : 02 août 2013 – Dépôt légal : août 2013 – ISSN 1968-6277